



## Dettes que je n'est pas faites

Par **steph6980**, le **29/01/2012 à 19:37**

Bonjour,rnbonjourrnmon ex conjointe a fait une dette au hlm de 4000 euro en 2008 j etait deja separer depuis septembre 2005 elle ma dit qu elle avait envoyer la dedite je l ai cru les hlm disent le contraire aujourd'hui une societe de creancier sogefy me disent que je doit la somme avec elle malgre une lettre de sa part disant qu elle regle deja un echeancier de 100 euro par moi pour cette somme et une lettre qui dit que je n ai rien a voir avec cette dette certifier en son honneur il me relance encore comment faire pour faire valoir mes droits .rnmerci

Par **amajuris**, le **29/01/2012 à 20:42**

bjr, étiez vous divorcé en 2008.rnavez-vous fait un courrier aux hlm pour désolidariser de votre bail dont vous étiez sans doute cotitulaire ? rncdt

Par **steph6980**, le **29/01/2012 à 21:47**

non je n etait pas marier mon ex conjointe avez fait courrier et eux disent le ontraire

Par **amajuris**, le **30/01/2012 à 10:23**

bjr,rnc'était à vous de faire le courrier pour vous désolidariser du bail par lettre recommandée avec A.R..rncdt